



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax
01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr

<http://www.snui.fr>

Réf. PC/05

Paris, le 1^{er} Septembre 2005

Communiqué de presse

Impôt sur le revenu : une refonte « à la hache » !

Les annonces du Premier Ministre l'ont confirmé : la progressivité, dont les fondements se trouvent dans l'article 13 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, est, de fait, en train de disparaître de la fiscalité française. C'est un rude coup porté à la redistribution et, plus largement, au modèle social français

Avec une réduction du nombre de tranches, l'impôt sur le revenu, qui ne représente actuellement que 17 % des recettes fiscales de l'Etat, devrait voir son rendement diminuer (3,5 milliards d'euros selon le Premier Ministre), ce qui constitue un choc pour les finances publiques, sauf à augmenter d'autres impôts pour compenser le manque à gagner. Une véritable réforme fiscale devrait plutôt conduire à rendre l'impôt sur le revenu plus juste et plus simple en réduisant le nombre de niches fiscales tout en maintenant un nombre de tranches significatif d'une part et en rééquilibrant le poids des impôts indirects (comme la TVA ou la TIPP) par rapport aux impôts directs (IR, IS) d'autre part.

Par ailleurs, le projet d'augmenter la prime pour l'emploi, l'alibi social des annonces, et de la verser mensuellement pose, au-delà des difficultés pratiques en termes de mise en œuvre, une question restée sans réponse : est-ce véritablement à la collectivité d'autofinancer les hausses de pouvoir d'achat en lieu et place des employeurs ? Assurément non.

**Les mesures annoncées constituent en réalité une contre réforme
de l'impôt sur le revenu et non une véritable réforme fiscale.**

Pour recevoir les communiqués de presse sur messagerie, consulter le site www.snui.fr